

21<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(19-30 janvier 2015)

Guyana

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 28 janvier 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer \* ainsi que la délégation guyanienne.

La France salue les efforts réalisés par le Guyana afin de renforcer le cadre normatif en faveur de la protection des droits de l'enfant notamment au travers de l'adoption de nombreuses mesures législatives ainsi que de l'adhésion de l'Etat aux Protocoles facultatifs se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente, la prostitution et la pornographie impliquant des enfants, et concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Ma délégation souhaiterait tout d'abord interroger le Guyana sur les résultats des consultations que cet Etat s'était engagé à conduire lors de son précédent Examen périodique universel en 2010 sur les droits des LGBTI, sur l'état de sa législation concernant les relations entre adultes consentants de même sexe, et au sujet de la violence commise à l'encontre d'individus en raison de leur orientation et de leur identité sexuelles.

La France souhaiterait formuler les **deux recommandations** suivantes au Guyana :

- établir un moratoire en vue d'abolir définitivement la peine de mort ;
- améliorer les conditions de détention, en particulier des personnes handicapées.

Je vous remercie./.